

SYRIE

**Arrestations massives de Kurdes de Syrie :
Amnesty International redoute qu'ils ne soient
victimes d'actes de torture et d'autres mauvais
traitements**

Index AI : MDE 24/020/2004

ÉFAI

Mardi 16 mars 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International a fait savoir ce mardi 16 mars 2004 qu'elle était gravement préoccupée par les informations selon lesquelles pas moins de 20 personnes ont été tuées et des centaines de Kurdes de Syrie interpellés par les forces de sécurité depuis le 12 mars 2004.

Ces arrestations auraient fait suite à des affrontements entre des supporters kurdes et arabes lors d'un match de football qui s'est déroulé à El Qamishli le 12 mars. Les forces de sécurité auraient ouvert le feu sur la foule, tuant au moins 20 personnes. Trois enfants auraient trouvé la mort dans la bousculade, alors que la foule tentait d'échapper à la fusillade.

Après cet événement, des heurts ont éclaté entre les Kurdes de Syrie et les forces de sécurité syriennes à El Qamishli, Alep et El Haseke dans le nord, et à Damas. Des centaines d'hommes, dont des jeunes parfois âgés de quatorze ans, auraient été interpellés à leur domicile. Leurs familles restent sans nouvelles d'eux. Selon Amnesty International, il est à craindre que les personnes ayant trouvé la mort aient été victimes d'homicides délibérés ou d'un recours excessif à la force.

« Il est probable que les victimes et les personnes arrêtées ont été prises pour cibles en raison de leur origine kurde, a déclaré Amnesty International. Les détenus risquent d'être soumis à des actes de torture et autres mauvais traitements, d'autant que leur lieu de détention demeure inconnu. »

Amnesty International demande qu'une enquête indépendante et impartiale soit diligentée sur ces homicides et que les responsables présumés soient traduits en justice dans le respect des normes internationales d'équité des procès.

« Les autorités syriennes doivent informer les personnes concernées du lieu où sont incarcérés les prisonniers, afin d'éviter qu'ils ne soient victimes de mauvais traitements ou que de nouvelles violences

n'éclatent », a insisté l'organisation de défense des droits humains.

Complément d'information

Selon les estimations, 1,5 million de Kurdes vivent en Syrie, majoritairement dans la région de Jazira, dans le nord-est du pays. Actuellement, 150 000 Kurdes sont privés de la nationalité syrienne et de leurs droits civiques.

Depuis longtemps, de violentes confrontations opposent les autorités syriennes aux Kurdes. En mars 1986, lors des festivités du *Nawruz* (nouvel an kurde), des heurts entre les deux camps s'étaient soldés par plusieurs morts et blessés. En octobre 1992, les Kurdes ont commémoré le 30^e anniversaire du recensement qui a privé nombre d'entre eux de leur nationalité syrienne et de leurs droits civiques élémentaires. En réaction, les forces de sécurité syriennes ont procédé à des arrestations massives. En 1995, les autorités syriennes ont interdit les célébrations traditionnelles du *Nawruz* et arrêté des dizaines de Kurdes.

Le 9 mars 2004, sept Kurdes de Syrie auraient été interpellés à leur domicile, au petit matin, semble-t-il à la suite de manifestations organisées par les Kurdes à El Qamishli et El Haseke le 8 mars (voir l'Action urgente publiée par Amnesty International le 12 mars, [Syrie. Prisonniers d'opinion présumés / Craintes de torture ou de mauvais traitements](#), index AI : MDE 24/018/2004). ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>